



Communiqué Centre de vaccination Paul ELUARD Situé sur la commune de la Ciotat

Mesdames, Messieurs, Responsable des Centres Communes d'Action Sociale, et Maires des communes de La Ciotat, Ceyreste, Cassis, Carnoux en Provence, Roquefort la Bédoule, St Cyr sur Mer, le Castellet, la Cadière d'azur,

Le centre de vaccination Paul ELUARD, situé sur la commune de la Ciotat est fonctionnel depuis le 2 février 2021 et accueille la population éligible de ce territoire défini, du lundi au vendredi.

La capacité de vaccination, actuellement de 550 doses par semaine, va d'ici une quinzaine de jours augmenter à 1500 doses par semaine.

L'ensemble des professionnels de santé impliqués dans cette action de santé publique, se mobilisent pour répondre à la demande de vaccination et vacciner dans les meilleures conditions les populations dites cibles.

A ce jour, dans les Bouches-du-Rhône, 43 % des personnes de plus de 75 ans ont pu bénéficier de la vaccination contre la COVID-19. Nous devons nous mobiliser et réussir à faire augmenter ce pourcentage afin de protéger nos anciens et surtout pouvoir ouvrir la vaccination à d'autres catégories de personnes dans les mois à venir.

Pour cela nous venons vers vous pour vous proposer une action spécifique et nécessitant notre collaboration à tous.

Le centre Paul ELUARD est le gestionnaire de sa plateforme de RDV Doctolib et il a la capacité de pouvoir adapter les plages de rendez-vous pour permettre l'organisation d'accueil spécifique.

En accord avec l'ARS PACA, nous vous proposons donc l'action suivante :

- 1- Les communes précédemment citées sont invitées à communiquer le Nom, N° de téléphone et le mail de la personne référente au sein du CCAS et de la Mairie concernées, à l'adresse elodiegrillou@hotmail.fr.

Afin d'éviter les problématiques de communication nous insistons sur la nécessité d'avoir un seul référent pour chaque entité.

Centre de Vaccination en partenariat avec



Centre Hospitalier de La Ciotat



- 2- Le CCAS établie un listing pour sa commune, des personnes de plus de 75 ans éligibles à la vaccination, étant dans l'incapacité à prendre seuls rendez-vous via la plateforme Doctolib, et isolées.
Nous insistons bien sur le fait que cette action est à destination des personnes âgées isolés et sans accompagnement dans cette démarche.
- 3- Les mairies et les CCAS s'organisent pour la mobilité de ces personnes. En planifiant au mieux cette action ensemble, vous serez dans la possibilité de pouvoir organiser des transports. Le centre possède un grand parking et son accès est possible aux personnes en situation de Handicap. Nous laissons également l'accès aux Ambulances et véhicules de transport sanitaires.
- 4- Pour les communes intéressées, nous transmettrons un document à remplir afin de planifier l'accueil sur le centre de ces personnes (chaque semaine, une commune pourra en bénéficier).
- 5- Il est important de noter qu'il sera nécessaire d'identifier dans le fichier communiqué les Noms, Prénoms, date de naissance et numéro de portable et/ou mail des personnes concernées par le RDV.
- 6- Nous programmerons les deux RDV nécessaires à la vaccination.
- 7- Les Personnes éligibles devront venir sur le centre en possession de leur Carte vitale et dans la mesure du possible de leur volet d'éligibilité à la vaccination fourni par leur médecin généraliste à la suite d'une validation sur la plateforme Ameli pro.

Croyez en notre mobilisons pour répondre au mieux à la demande de vaccination du territoire. Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre mobilisation dans cette action.

Cordialement.

Mme GRILLOU Elodie
Présidente de la CPTS
Des Vignes et calanques

Dr PRAT Anne
Présidente du Pôle de Santé
La Ciotat et Ceyreste

Centre de Vaccination en partenariat avec



Centre Hospitalier de La Ciotat